



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :
8h00 à 17h30
du lundi au vendredi

Amiens le 19/09/2017

Madame Isabelle BOULNOIS
Monsieur Didier LANTZ
Madame Martine WINCKELS-PANCHEN
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d'éducation physique et sportive

A

Mesdames et Messieurs les professeurs
D'éducation physique et sportive

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'enseignement public et privé

Objet : Lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le nouveau projet académique prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- **Axe 1 : Encourager la persévérance scolaire** en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.
- **Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux** et à rendre cette ambition réalisable.
- **Axe 3 : Rendre notre académie plus attractive** en proposant à nos personnels préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Organisation de l'Education Physique et Sportive dans les établissements du second degré

L'équipe de l'Inspection Pédagogique régionale EPS est modifiée à compter de cette rentrée. Nous nous félicitons de la réussite de M Vincent Aubert au concours d'IA IPR, il a quitté l'académie d'Amiens pour celle de Rouen. Nous le remercions pour sa très précieuse collaboration ces dernières années.

M. Nicolas PASQUIER (L.P. Donation de ROTSCCHILD de SAINT-MAXIMIN) et M. Emilien FERY (Lycée Léonard de VINCI de SOISSONS) poursuivent leurs missions.

Nous accueillons quatre nouveaux chargés de mission :

- Mme Audrey MASSE, collège Aristide BRIAND de CHAULNES
- M. Eric BRUNEL, L.P. Edouard BRANLY d'AMIENS
- M. Sébastien WASNIEWSKI, collège CHARLEMAGNE de LAON
- M. Nicolas MOUNEY, Lycée Jean MONNET de CREPY EN VALOIS.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, nous vous invitons à poursuivre le travail engagé en équipe, disciplinaire et inter disciplinaire, pour concevoir le parcours de formation de l'élève en EPS afin de favoriser l'acquisition des compétences des programmes.

De manière générale, nous souhaitons que vous développiez une culture des indicateurs, en analysant notamment les résultats des élèves, filles et garçons, et leur parcours scolaire global, de l'école primaire aux lycées. Cela engagerait votre réflexion sur la manière dont l'EPS contribue concrètement à la réussite et l'ambition scolaire des élèves qui vous sont confiés, en référence aux axes 1 et 2 du nouveau projet académique.

Suite à la première session du nouveau DNB, il serait pertinent de comparer les niveaux de compétences atteints dans les différents domaines du socle et les résultats des années précédentes afin de pouvoir réfléchir collectivement aux régulations qui pourraient être réalisées.

Pour les examens en lycées, nous vous engageons à analyser les résultats de votre établissement : écart fille-garçon, écart moyenne académique et moyenne nationale et taux d'inaptitude. Nous vous invitons à lire attentivement le chapitre des examens dans les éléments de pilotage notamment les modifications du référentiel des épreuves en voies générale, technologique et professionnelle.

Mme Marie-Noëlle Dubois poursuit ses missions de coordonnatrice de la formation continue. Nous la remercions vivement pour son efficacité et son engagement à votre service. Dans une perspective de développement professionnel, personnel et collectif, nous espérons que vous êtes nombreux à vous être inscrits aux stages de formation professionnelle continue du Plan Académique de Formation. Vous avez tous été informés de la date butoir fixée au 22 septembre 2017 et des modalités d'inscription. Ces formations sont ouvertes aux conseillers pédagogiques du 1er degré en charge de l'EPS, afin notamment de construire la continuité des enseignements en EPS sur le cycle 3.

En référence à la circulaire nationale n° 2017-075 du 19-4-2017, nous allons constituer un groupe académique relatif à la sécurité dans les APPN. Son rôle sera de produire une aide à la conception de protocoles d'établissement.

Nous vous encourageons à nouveau à valoriser les élèves qui se démarquent pour leur excellence scolaire et sportive et pour leur engagement citoyen en soumettant leurs candidatures au « prix de l'éducation » à votre chef d'établissement. Nous avons reçu très peu de dossiers l'année dernière et restons pourtant convaincus que nombre d'élèves méritent d'être présentés à ce prix.

Nous saluons la qualité et l'engagement professionnel de tous les formateurs de la formation continue comme de la formation initiale. Nous félicitons les lauréats de l'agrégation interne pour leur réussite. Nous accueillons 45 professeurs stagiaires. Nous tenons à affirmer notre reconnaissance envers tous les professeurs qui exercent ou ont exercé la fonction de tuteur.

Nous maintenons le travail en étroite collaboration avec l'ESPE, concernant la formation initiale, la formation des tuteurs et la mise en stage des étudiants.

Nous félicitons également tous ceux d'entre vous qui ont porté des projets dont la qualité a été reconnue et récompensée au niveau national voire européen. Cela atteste votre dynamisme, votre engagement, votre capacité à fédérer les élèves et les équipes, et par de-là, contribue à valoriser l'image de notre discipline.

Les éléments de pilotage académique sont actualisés, ils complètent cette lettre de rentrée. Vous y trouverez des éléments relatifs aux visites d'accompagnement, aux rendez-vous de carrière, aux sections sportives scolaires, aux examens, aux documents académiques à renseigner (sur le portail académique), à la formation continue et des recommandations pour l'enseignement de l'EPS. Nous engageons les équipes à en réaliser une lecture très attentive.

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire.

Les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux en EPS



Isabelle BOULNOIS



Didier LANTZ



Martine WINCKELS